



**la vie communale**

# ***d'ICHTRATZHEIM***



***JUILLET 2012***

***N° 17***

# SOMMAIRE

<b>Le mot du maire</b>	<b>P. 2</b>
<b>Renseignements utiles</b>	<b>P. 3</b>
<b>Nouvelles du conseil municipal</b>	<b>P. 9</b>
<b>L'Office du Tourisme Intercommunal du Pays d'Erstein propose...</b>	<b>P. 10</b>
<b>Passerelle de l'harmonie : Inauguration du 22 juin 2012</b>	<b>P. 11</b>
<b>La Vie en forêt</b>	<b>P. 12</b>
<b>Modification de l'Urbanisme</b>	<b>P. 14</b>
<b>Réaménagement de la rue Fleury</b>	<b>P. 15</b>
<b>Aménagement des berges de la Scherr</b>	<b>P. 16</b>
<b>Première fête des voisins</b>	<b>P. 17</b>
<b>Ecole</b>	<b>P. 18</b>
<b>Campagne de dépistage du cancer colorectal</b>	<b>P. 19</b>
<b>Clin d'œil à nos associations</b>	<b>P. 20</b>
<b>Amicale et section des sapeurs-pompiers</b>	<b>P. 23</b>
<b>Elsasser Stadttheater - Fête de Noël des aînés</b>	<b>P. 24</b>
<b>Calendrier des manifestations 2012</b>	<b>P. 26</b>
<b>Etat Civil 2011-2012</b>	<b>P. 26</b>



# LE MOT DU MAIRE

**Chers habitants d'Ichtratzheim,**

Ces derniers mois ont été émaillés d'échéances électorales qui ont, par moment, divisé notre pays et nos habitants.

Certains ont choisi ou rejeté un comportement, d'autres des valeurs, d'autres des idées, certains aussi ont manifesté leur profond désenchantement.

Les résultats ou les messages qu'ils ont voulu faire passer, laissent aujourd'hui une part de nos concitoyens dans la joie, une autre dans l'attente et une autre encore dans la désillusion.

Pour notre village d'Ichtratzheim, je vous propose, comme par le passé, de nous concentrer sur le rassemblement. En effet, nous nous devons, pour qu'Ichtratzheim reste un village où il fait bon vivre, tout en étant performant et attractif, d'avancer ensemble.

**Ensemble**, avec le conseil municipal nous concrétisons les projets, parfois en retroussant les manches comme pour l'aménagement des berges de la Scheer et la passerelle « Harmonie ».

**Ensemble**, dans l'échange et le partage avec vous, nous rénovons nos rues comme la rue Fleury cette année.

**Ensemble**, nous cheminons avec nos associations pour plus forts, ramener du lien social, redonner l'envie de s'impliquer ou de se responsabiliser et progresser dans une logique d'union et de réussite. Là je pense plus particulièrement à notre association de pêche que la commune va soutenir dans ses travaux d'amélioration du chalet mais aussi de consolidation des bords de l'étang.

Et enfin, ensemble nous accompagnons nos enfants scolarisés au Regroupement Pédagogique Intercommunal Hipsheim-Ichtratzheim en embauchant une deuxième ATSEM (agent spécialisé d'école maternelle) pour leur donner un maximum de chances dès le départ de leur scolarité.

C'est rassemblés que nous grandirons !

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été. Profitez de cette période particulière qui permet à chacun de se reposer et de profiter davantage de sa famille et de ses amis !

Bien chaleureusement,  
Votre Maire  
Albertine NUSS.

# RENSEIGNEMENTS UTILES

## Rappel des heures d'ouverture de la Mairie

	LUNDI	JEUDI	VENDREDI
SECRETARIAT ouvert au public	9 h à 12 h	9 h à 12 h	15 h à 20 h
Permanence des élus	Vendredi de 18 h à 20 h et sur rendez-vous en cas d'urgence		

Téléphone : 03 88 64 15 54

Fax : 03 90 29 84 23

e-mail : [mairie.ichtratzheim@orange.fr](mailto:mairie.ichtratzheim@orange.fr) (nouvelle adresse mail !)

Site : [www.cc-pays-erstein.fr](http://www.cc-pays-erstein.fr) ou [www.ichtratzheim.fr](http://www.ichtratzheim.fr)

## Rappel des horaires d'ouverture de Communauté de Communes du Pays d'Erstein

Heures d'ouverture de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein pour les renseignements concernant le ramassage des ordures ménagères, le changement d'adresse, le remplacement de la poubelle etc...

### **Communauté de Communes du Pays d'Erstein**

2, rue du Couvent BP.30090

67152 Erstein Cedex

Tel : **03 88 64 66 58**

Fax : **03 88 98 04 39**

[Contactez-nous](#)

Du lundi au vendredi

8h à 12h - 14h à 17h



## Rappel des horaires d'ouverture du service des impôts aux particuliers

Un seul et même endroit (renseignement impôt sur le revenu et CSG, taxe d'habitation, taxes foncières etc...)

2, rue de Savoie à Erstein

Lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h.

## **Heures d'ouverture de la Trésorerie d'Erstein**

16, rue du rempart

Lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h 15 à 16 h 15.

## **Heures d'ouverture de la Sous-préfecture de l'arrondissement Sélestat-Erstein**

4, Allée de la 1<sup>ère</sup> Armée

Lundi, mardi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Mercredi de 8 h à 12 h

Vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.



### **Dispositif départemental de distribution de comprimés d'iode de potassium**

La Communauté de Communes du Pays d'Erstein a été sollicitée par la préfecture du Bas-Rhin dans le cadre de la planification de la distribution à la population de comprimés d'iode de potassium en cas de déclenchement du dispositif « ORSEC » lié à l'exposition au risque radiologique. Le maillage des communautés de communes a en effet été retenu pour la détermination de points focaux, sites intermédiaires vers lesquels d'une part les comprimés d'iode seraient acheminés par les grossistes-répartiteurs et à partir desquels d'autre part les maires iraient chercher leur dotation communale pour distribution.

La Communauté de Communes du Pays d'Erstein avec son siège au 2, rue du couvent à Erstein a donc été retenue comme site de réception du stock de comprimés d'iode de potassium et de remise aux représentants communaux des dotations communales alloties.

Par la suite, cette distribution aurait lieu dans chaque mairie membre de la Communauté de Communes du pays d'Erstein.



### **Suppression de la ligne 261 du réseau 67**

Expérimentalement le conseil général du Bas-Rhin avait mis à la disposition des habitants de Nordhouse, Hipsheim, Hindisheim, Limersheim et Ichtratzheim un bus du réseau 67 la ligne 261. Il servait à acheminer la population vers la gare de Limersheim pour tous ceux qui souhaitaient prendre le train sans avoir recours à leur voiture.

Malheureusement ce mode de transport n'a pas été utilisé d'une manière « rentable » et est donc supprimé depuis le 8 juillet 2012.

### **2<sup>ème</sup> édition du forum du tout-petit**

La Communauté de Communes du Pays d'Erstein avec le partenariat de la CAF et de l'AGF organisera en octobre 2012 sa 2<sup>ème</sup> édition du forum « l'après-midi du tout petit » destiné aux familles d'enfants de 0 à 5 ans.

Cette année le thème retenu est le jeu : *faire jouer, donner à jouer, laisser jouer et jouer avec.*

Le programme complet est à votre disposition à la Communauté de Communes du Pays d'Erstein [www.cc-pays-erstein.fr](http://www.cc-pays-erstein.fr) ou [contact@cc-pays-erstein.fr](mailto:contact@cc-pays-erstein.fr) tél 03 88 64 66 58.

## Mise en place du point d'accueil et d'écoute jeunes (PAEJ) sur le Pays d'Erstein

A partir du 23 mars 2012, la Communauté de Communes du Pays d'Erstein a ouvert un accueil pour soutenir les adolescents et les jeunes majeurs – 11 à 25 ans – qui rencontrent diverses difficultés : conflits familiaux, mal être, échec scolaire, conduites à risque, violences, fugues... Ce lieu d'écoute privilégié permet aussi de poser des questions qui préoccupent ou qui perturbent.

Les parents confrontés à des difficultés éducatives face à leur adolescent peuvent également s'y rendre.

C'est un accueil gratuit. L'écoute est anonyme et assurée par un psychologue. Il ne fait pas d'accompagnement psychologique mais offre une prise en charge temporaire pour traiter une situation passagère. Ce service sert également d'appui à l'ensemble des professionnels du territoire qui travaille pour la jeunesse.

Les permanences auront lieu tous les 15 jours- les vendredis en semaine paire de 15 heures à 18 heures sur rendez-vous dans les locaux du Relais d'Assistants Maternelles- 2 rue du Couvent à Erstein- Tél : 03.88.64.66.58

## Bientôt 16 ans pensez au recensement

**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**

**Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.  
**Où ?** → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet ([www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)).  
**Pourquoi ?** → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**JDC**  
**OBJECTIF CITOYEN**  
LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ

**MINISTÈRE DE LA DÉFENSE**  
**SGA**  
Secrétaire général pour l'administration  
**DIRECTION DU SERVICE NATIONAL**

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

**RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS RÉGION NORD-EST**  
BSN Strasbourg › Départements 67 / 68 › 03 90 23 37 52  
BSN Valenciennes › Départements 59 / 62 › 03 27 19 84 00  
BSN Nancy › Départements 54 / 55 / 57 / 88 › 03 83 87 12 08  
BSN Dijon › Départements 21 / 58 / 71 / 89 › 03 80 11 21 00  
CSN Compiègne › Départements 02 / 60 / 80 › 03 44 23 70 45  
CSN Châlons-en-Champagne › Départements 08 / 10 / 51 / 52 › 03 26 22 29 50  
CSN Besançon › Départements 25 / 39 / 70 / 90 › 03 81 87 18 81

SGA/SPAC/PGT Impressions

## Mission locale pour l'Emploi

Parrainer un jeune

Pour faciliter l'accès ou le maintien dans l'emploi des jeunes entre 16 et 25 ans qui rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle, la mission locale pour l'emploi d'Erstein propose de mettre en place un parrainage.

Les parrains seraient des hommes et des femmes bénévoles qui présentent des aptitudes à la médiation et manifestent la volonté de s'engager dans cette démarche.

A travers des rencontres régulières et pendant une période définie, le parrain fait bénéficier son filleul de son expérience pour l'aider à trouver un emploi où il devient l'interlocuteur de l'entreprise d'accueil.

Pour en savoir plus sur cette action vous pouvez contacter :

La mission locale pour l'emploi

9, rue du vieux marché

67150 ERSTEIN

Tél. 03 88 98 28 94

## Organisation de la classe de GS/CP et transport scolaire au RPI Hipsheim-Ichtratzheim

Effectif total : 87 élèves dont 33 en maternelle

Le matin, la classe de GS/CP est nombreuse et le nombre de GS est supérieure au nombre d'élèves de CP, ce qui engendrera plus de bruit et plus de difficultés pour les élèves de CP à apprendre à lire. De plus, le travail préparatoire aux activités manuelles sera plus conséquent.

Les 2 communes ont accepté d'embaucher une ATSEM (agent territorial spécialisé de l'école maternelle) supplémentaire pour la classe de GS/CP. Cette personne sera embauchée le matin uniquement. L'accompagnatrice de bus Mme KOLB Irène s'arrête au 1<sup>er</sup> septembre 2012. La personne embauchée fera donc accompagnatrice de bus à 8 h et 11 h 45 et l'ATSEM de la classe PS/MS fera les trajets avec les enfants l'après-midi.

Le transport scolaire partira désormais d'Hipsheim

Hipsheim	8 h 00	Ichtratzheim	8 h 10	Hipsheim	8 h 15
Hipsheim	11 h 45	Ichtratzheim	11 h 50	Hipsheim	11 h 55
Hipsheim	13 h 35	Ichtratzheim	13 h 40	Hipsheim	13 h 45
Hipsheim	16 h 15	Ichtratzheim	16 h 20	Hipsheim	16 h 25



### Transport scolaire

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, vous pouvez saisir votre demande d'abonnement en ligne.

Pour cela, connectez-vous sur le site du conseil général du bas-rhin : [www.bas-rhin.fr](http://www.bas-rhin.fr)

Si vous avez bénéficié du transport scolaire en 2011/2012 un code d'accès individuel vous a été envoyé par courrier à votre domicile fin mai, qui vous permet de reconduire votre demande de transport pour l'année scolaire à venir.

Tout le formulaire est prérempli avec les indications fournies l'année passée.

Si vous n'avez pas bénéficié du transport scolaire en 2011/2012, une inscription en ligne sur le site est possible. A l'issue de votre demande, vous recevrez un code d'accès personnel.

Grâce à ce code vous aurez également la possibilité de suivre l'état d'avancement de votre demande et de vérifier si la délivrance de votre abonnement scolaire est bien en cours.

Dans tous les cas, vous pouvez néanmoins décider de continuer à réaliser votre demande via un formulaire traditionnel disponible auprès de votre établissement scolaire

A noter que les élèves qui n'utilisent que le réseau TER ne sont pas concernés par l'inscription en ligne. Ils devront continuer à utiliser les formulaires SNCF spécifiques.

Pour tout renseignement :

[transports@ceg67.fr](mailto:transports@ceg67.fr) ou tél 03 88 76 63 04

### **Office pour la langue et la culture d'alsace (Elsassiches Sprochamt)**

L'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace (OLCA) a été créé en 1994 par la Région Alsace et les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, et œuvre pour la mise en valeur et la vitalité de la langue alsacienne.

Ainsi l'OLCA envoie chaque année une pochette-naissance à près de 10 000 jeunes parents dans toute l'Alsace, afin de les sensibiliser à l'intérêt de l'usage de l'alsacien avec leur enfant. Aujourd'hui il souhaite donner encore davantage d'ampleur à leur action de sensibilisation et vous propose le talon-réponse ci-après que vous pourrez utiliser selon vos besoins et celui de votre entourage.

*Rede Elsassisch mit de Kinder!*

**L'alsacien un atout pour votre enfant**

En transmettant l'alsacien à votre enfant, vous lui transmettez une culture, une identité et une richesse linguistique uniques. Vous lui offrez aussi un accès grandement facilité à l'allemand et à d'autres langues.

Vous souhaitez en savoir plus ? Demandez la pochette-naissance offerte par l'Office pour la Langue et la Culture d'Alsace contenant une toise bilingue, un autocollant *Kind à Bord* et un coupon pour recevoir un CD de berceuses multilingues.

Office pour la Langue et la Culture d'Alsace  
Elsassiches Sprochamt  
[www.olcalsace.org](http://www.olcalsace.org)

**Talon à renvoyer à :**  
OLCA - 11a rue Edouard Teutsch 67000 Strasbourg

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Courriel : .....



## **Recensement du Grand Hamster**

Les résultats de la prospection est disponible sur le site internet de la DREAL Alsace.

[www.alsace.developpement-durable.gouv.fr](http://www.alsace.developpement-durable.gouv.fr)



## **Puits et forages – déclaration**

La déclaration des dispositifs de prélèvements, puits ou forages, rendue obligatoire par le décret 2008-652, est à déposer auprès des services de la mairie de la commune d'implantation du forage.

Sont concernés tous les ouvrages de prélèvement d'eau souterraine, puits ou forages, à des fins d'usage domestique (art R 214 – 5 du code de l'environnement)

Le maire accuse réception, y compris par voie électronique, de la déclaration initiale et des informations qui la complètent dans les meilleurs délais et au plus tard, un mois après la date de réception (art. R 2224-22-2 du CGCT) il peut :

- soit conserver cette déclaration et satisfaire aux exigences de l'article L 222'-9 qui précise que « les informations relatives à (la) déclaration sont tenues à disposition du représentant de l'Etat dans le département, du directeur général de l'agence régionale de santé et des agents des services publics d'eau potable et d'assainissement ;
- soit enregistrer cette déclaration et ses informations dans la base de données mise en place à cet effet par le ministère chargé de l'écologie.

## **Offre d'emplois**

Comme tous les ans Cristal Union (Sucrierie d'Erstein) est à la recherche de saisonniers

Si vous êtes intéressés prenez contact avec la mission locale pour l'emploi 9, rue du vieux marché à Erstein.

## **Bon à savoir**

### **Stationnement des véhicules**

Pour le bien être de chacun et notamment de son voisin et pallier à tout risque d'accident merci de respecter le code de la route et les obligations qui en découlent.

### **Immeuble menaçant ruine**

Chacun est responsable de l'état de son immeuble et a la charge de l'entretenir pour éviter qu'il ne menace ruine et soit un danger pour le piéton qui emprunte le trottoir.

# NOUVELLES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les principales décisions parmi d'autres...

**Vous pouvez consulter l'intégralité des délibérations ainsi que les arrêtés sur le site de la commune [www.ichtratzheim.fr](http://www.ichtratzheim.fr)**

Depuis la dernière édition du bulletin municipal, les principales décisions prises en conseil.....

## **29 septembre 2011**

- instauration de la taxe d'aménagement remplaçant la taxe locale d'équipement,
- aménagement des berges de la Scheer,
- ZAC Niederfeld – approbation du cahier de cession des parcelles
- adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe – paiement des heures complémentaires
- enquête publique – Société Endura – obtention de l'autorisation de recherches de gites géothermiques,
- ouvrage de transport et de distribution de gaz – fixation de la redevance d'occupation du domaine public
- rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets
- forêt communale – approbation de l'état d'assiette 2013

## **7 novembre 2011**

- ressources humaines – modification de durée hebdomadaire de service – création d'un emploi permanent
- éclairage public – contrat de maintenance – avenant et renouvellement
- syndicat mixte pour l'entretien des cours d'eau bassin ehn, andlau, scheer – rapport d'activité
- recensement de la population
- forêt communale – programme des travaux

## **15 décembre 2011**

- débat d'orientations budgétaires 2012
- déneigement des trottoirs et lieux de passages
- dépôt de plaintes au nom de la commune
- rapport sur le prix et la qualité du service de distribution d'eau potable 2010
- décisions modificatives

## **28 février 2012**

- compte administratif 2011
- compte de gestion 2011
- affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2011
- fiscalité communale – vote des taux
- cotisation à la caisse d'accident agricole
- subventions aux associations
- forêt communale – avenant à la convention d'assistance technique
- réfection de la rue Fleury
- acquisition de matériel informatique pour l'école
- cimetière communal – réalisation d'un ossuaire
- contrat de maintenance du réseau d'éclairage public – attribution du marché
- collège de Matzenheim – demande de subvention

## **12 juin 2012**

- électricité de Strasbourg – bilan annuel 2011
- forêt communale – bilan 2011
- vente d'une parcelle appartenant à la paroisse St Gall à la SAREST – avis
- RPI Hipsheim – Ichtratzheim – embauche d'une atsem
- classe CE1-CE2 à Ichtratzheim – acquisition d'un tableau
- passerelle Hipsheim-Ichtratzheim – choix du nom
- majoration des droits à construire – modalités de mise à disposition du public
- cadeau de départ à la retraite
- réfection de la rue Fleury – choix des entreprises
- église St Gall – contrat de maintenance du chauffage
- réforme de l'affiche publicitaire

# L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL DU PAYS D'ERSTEIN PROPOSE...



OFFICE de TOURISME\*\*  
du PAYS d'ERSTEIN



D'avril à octobre les 4 offices de tourisme du grand Ried (office de tourisme de Benfeld et environs, office de tourisme du pays d'Erstein, office de tourisme de Marckolsheim et environs, office de tourisme de la communauté de communes du Rhin) proposent la location des vélos à assistance électrique de grande qualité.

Vous pédalerez en toute facilité et découvrirez la nature par ce mode de déplacement doux et respectueux de l'environnement pour une escapade en famille ou entre amis

C'est une innovation dont vous pourrez profiter en vous adressant à l'office de tourisme qui correspond soit à votre territoire géographique, soit à votre lieu de promenade. Les locations se font à la journée ou à la demi-journée. Les hôtesses se feront un plaisir de vous renseigner.

Bien sûr la location de vélos « classiques » adultes, adolescents et enfants ainsi que sièges enfants et carrioles sont toujours d'actualité.

Par ailleurs, les gîtes et les meublés touristiques se multiplient sur le territoire. Si vous envisagez la création d'une telle structure le personnel de l'office de tourisme est à votre disposition pour vous aider et répondre à toutes les questions au sujet des démarches à suivre (aides financières, taxe de séjour, etc...) et vous inclure dans leurs actions de communication.

Dans le cadre des activités, comme tous les ans, deux soirées folkloriques seront organisées auxquelles vous êtes cordialement invitées :

- le 26 juillet à partir de 20 h à Nordhouse place de l'abbé Marion (devant le foyer)
- le 16 août à partir de 20 h à Bolsenheim au hangar communal (derrière la mairie).

Vous trouverez sur le site [www.grandried.fr](http://www.grandried.fr) toutes les animations de l'été ainsi que les heures d'ouverture.

# LA PASSERELLE DE L'HARMONIE INAUGUREE LE 22 JUIN 2012



Ça y est, s'est fait la passerelle est posée !

Les derniers travaux ont été réalisés pour permettre aux piétons et cyclistes de l'emprunter.

Désormais les deux villages Hipsheim et Ichtratzheim sont reliés, la Scheer n'est plus un obstacle mais un lien !

Les enfants du RPI ont largement contribué, avec leurs enseignants, au symbole que représente cette passerelle. Ils ont fixé « la barre haut en proposant une foule de noms tous avec une signification forte et des ambitions affichées ». Les 2 conseils municipaux respectifs en ont sélectionné 4 pour laisser le choix ultime aux membres de la commission intercommunale qui y ont travaillé physiquement. A l'unanimité, ils ont retenu le nom de PASSERELLE DE L'HARMONIE.

Cette dénomination présage d'un bel avenir comme par exemple le lien entre les 2 populations où les différences deviendront des richesses.

Les écoliers l'ont d'ailleurs très bien compris. L'inauguration ils l'ont voulu simple mais profonde et pleine de sens : ils l'ont conclue avec le chant TOI + MOI avant de se régaler avec les fruits de saison que les communes leur ont offerts, autre symbole de l'harmonie des saisons et de la communion avec la nature.

Pour compléter ce bel équipement la communauté de communes du Pays d'Erstein va réaliser une piste cyclable de part et d'autre de cette passerelle ce qui permettra encore mieux ou plus confortablement et en toute sécurité de relier les 2 villages.

Nous aurons l'occasion d'en reparler lors de notre prochain numéro

# LA VIE EN FORET.



## L'arbre et ses appellations

Il arrive à chacun d'entre nous de nous interroger sur le nom en Français ou en Alsacien de tel ou tel arbre.

En voici quelques exemples sachant que la liste est longue .Elle pourra être complétée dans une prochaine édition.

Alisier blanc -----	Mahlbeere	Noisetier-----	Hasel
Buis -----	Buchs	Merisier-----	Kirschbaum
Cerisier à grappes -----	Fülbaum	Frêne-----	Steineschpe
Eglantier-----	Weldi Roseheck	Erable plane-----	Spitzahorn
Groseiller-----	Kanzistriwel	Erable champêtre-----	Massholder
Méleze-----	Lärich	Chêne sessile-----	Wintereich
Saule blanc-----	Silwerwied	Chêne rouge-----	Roteich
Sureau noir-----	Holder	Charme-----	Wissbüeche
Robinier-----	Akazie	Bouleau-----	Berik
Pin sylvestre-----	Forle	Aulne blanc-----	Wisserle
Orme diffus-----	Rüeschte		

Il m'est cher de parler de la forêt et de ses arbres car la forêt joue un rôle essentiel dans les cycles de l'eau, du carbone et de l'oxygène. La forêt contribue à fabriquer et enrichir les sols.

Des centaines de millions de personnes en tirent leurs moyens de subsistances ; depuis des siècles, les hommes exploitent les forêts, leurs ressources afin de répondre à leurs besoins.

Il est indispensable de rétablir un équilibre entre les activités humaines et les forêts qui sont indispensables à l'existence même des sociétés des pays industrialisés ainsi qu'à celle des pays en développement.

La déforestation pèse sur les conditions de vie collective et sur l'évolution du climat.

Heureusement les fonctions et les services qu'assure la forêt sont de mieux en mieux compris et reconnus.



### **Et notre ancienne décharge !!!!!**

De nos jours, il y a le camion « poubelles » et il y a la déchetterie.

Avant la mise en place progressive de ce dispositif de traitements de ordures ménagères et de l'enlèvement des encombrants, tout ce qui ne servait plus était tout simplement déposé à un endroit appelé « décharge municipale ». C'était très souvent en forêt ou dans un ancien bras de rivière ou encore dans une carrière.

Heureusement tout cela est révolu.

Mais malheureusement il y a toujours des gens réfractaires à l'ordre public qui vont déposer leurs ordures ou déchets verts dans la nature. Faut-il encore rappeler que la nature n'est pas une poubelle !

Pour celles et ceux qui en doutent, allez faire un tour du côté du pont du chemin de fer à Ichtratzheim ou bien encore en forêt communale près du monument aux morts.

Il y a des règles et elles sont faites pour tout le monde ; c'est comme le respect des limitations de vitesse : le tout c'est de ne pas se faire attraper en flagrant délit.

Mais revenons à notre ancienne décharge.

Parmi les lecteurs de ce journal communal, il y a sûrement l'un ou l'autre élève qui a fréquenté il y a une dizaine d'années l'école à Ichtratzheim.

Il se souviendra que nous sommes allés à cet endroit pour y planter des arbres tels que frêne, chêne rouge d'Amérique, noyer noir etc.

Ces arbres ont maintenant une dizaine d'années, ils sont en pleine croissance comme vous jeune fille ou jeune homme.

Pendant que vous allez faire votre vie familiale et professionnelle ces arbres resteront en place et dans 60 ou 70 ans ,quand vous aurez atteints l'âge de la retraite, l'âge de vous reposer, le moment sera venu d'aller cueillir ces arbres pour en faire des meubles , du bois d'œuvre ou tout simplement du bois de chauffage.

Allez voir ces arbres que vous avez plantés et continuez à en planter d'autres.

Planter un arbre est une belle histoire faite de patience et de bonheur.

**Arsène LUTZ.**  
Adjoint au Maire



## Travaux sur constructions existantes : révision du seuil

Un décret porte de 20 à 40 m<sup>2</sup> de SHOB les extensions de constructions existantes soumises à déclaration préalable.

Le code de l'urbanisme a été modifié par un décret du 5 décembre 2011 relatif aux modalités à accomplir pour les travaux sur constructions existantes. Ce décret révisé les seuils pour les extensions soumises à déclaration préalable et revient sur l'obligation de déposer un permis de construire pour une modification du volume entraînant le percement d'un mur extérieur.

### **Révision du seuil des extensions soumises à déclaration préalable.**

Le décret porte de 20 à 40 m<sup>2</sup> de SHOB les extensions de constructions existantes, soumises à déclaration préalable. L'extension doit porter sur une construction située en zone urbaine d'un PLU, PLUi ou d'un POS. Au-delà de 40 m<sup>2</sup>, les extensions nécessitent un permis de construire. On notera que les extensions se situant entre 20 et 40 m<sup>2</sup>, mais qui ont pour effet de faire passer la construction initiale à plus de 170 m<sup>2</sup>, sont soumises à permis de construire, avec recours obligatoire d'un architecte.

### **Suppression de certaines obligations**

Ce décret supprime l'obligation de déposer un permis de construire pour toute modification du volume d'une construction entraînant également le percement d'un mur extérieur, quelle que soit la surface créée.

### **Entrée en vigueur**

Ces nouvelles mesures entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012, sauf en ce qui concerne les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées avant cette date, auxquelles restent applicables les dispositions antérieures du code de l'urbanisme.

# REAMENAGEMENT DE LA RUE FLEURY

Après les rues de l'étang et de la forêt, c'est au tour de la rue Fleury de faire peau neuve !

En effet, le réseau du gaz va continuer à s'installer dans la commune là où les habitants demandent un branchement pour changer d'énergie.

Ce sont à présent les Ichtratzheimois de la rue Fleury qui seront « servis ». Pour un maximum de cohérence mais aussi de mutualisation des travaux, la réfection complète de la rue sera réalisée.

Le syndicat des eaux Ill-Andlau reposera la conduite principale d'eau potable et effectuera les branchements nécessaires auprès des riverains.

Le Syndicat des eaux et de l'assainissement du Bas-Rhin (SDEA) remplacera le collecteur d'assainissement ainsi que les branchements.

Parallèlement Enérest (Gaz de Strasbourg) installera le gaz dans la rue.

La commune a attribué le marché pour l'éclairage public (à leds) à l'entreprise EIE – de HAGUENAU pour un montant TTC de 19 529,32 € et celui de la voirie à Eurovia de MOLSHEIM pour un montant TTC de 22 233,64 €.

D'ici la fin du mois d'août tous ces travaux devraient être terminés nous l'espérons à la satisfaction générale.

Nous remercions tous les riverains pour la gêne momentanée occasionnée par ces travaux et surtout pour leur patience. C'est suffisamment rare et exceptionnel pour que ça mérite d'être souligné : nous n'avons, à ce jour, enregistré aucune réclamation.

# AMENAGEMENT DES BERGES DE LA SCHEER



Lors du chantier rues de l'étang- de la forêt il restait à réaliser les berges côté sud de la scheer qui bien qu'elles soient inondables, pourraient être aménagées tout en maintenant le caractère submersible obligatoire.

Les avis des différents services ont été sollicités et plus particulièrement celui du syndicat mixte pour l'entretien des cours d'eau du bassin Ehn-Andlau-Scheer.

A cet endroit, nous sommes dans un milieu fragile régi par la Directive Cadre sur l'Eau, directive européenne qui fixe un objectif de retour à un bon état des cours d'eau à l'horizon 2015.

L'entreprise MTH de KRAUTERGERSHHEIM a réalisé le chemin carrossable pour accéder au fond de la parcelle en gravier au prix de 2990 € TTC.

Le reste était plus délicat à entreprendre vu toutes les contraintes à respecter.

En clair, il était interdit de remblayer il fallait simplement lisser, compléter et égaliser la terre. C'est ce que les membres du conseil municipal ont fait un samedi matin. Puis, les arbustes plantés étaient sélectionnés en fonction de leur propriété par rapport à l'eau et au milieu et enfin, une prairie fleurie a été semée pour la joie de nos amies les abeilles.

Pour compléter un banc en grès a été posé et une poubelle le sera tout prochainement.

Pour terminer cet aménagement un panneau explicatif sera implanté à l'entrée.

# PREMIERE FETE DES VOISINS



L'idée d'une fête du Gaessel, lancée entre voisins autour d'un apéritif de mariage a été enfin concrétisée le 30 juin. Mais qu'est-ce que le « Gaessel » ? Une rue en alsacien, mais également un surnom donné à l'une des artères d'Ichtratzheim : la rue des Vergers. Il ne s'agit pas d'une rue comme les autres... C'est surtout une communauté de gens solidaires, d'amis. Après des préparatifs réalisés par la gent masculine sous un soleil torride, tous les voisins se sont retrouvés à 18h autour d'une grande tablée, à l'ombre des parasols, autour d'un copieux apéritif, préparé par ces dames !

Un kassler mitonné par Jean-Pierre, accompagné de salades, a ensuite rassasié les convives, suivi bien entendu par un plateau de fromages et un choix de desserts gargantuesque. Et c'est sans oublier un stand de barbabapa. A 22h, coup de vent, ciel menaçant et premières gouttes de pluie avant l'orage...

Tous les participants ont aidé à ranger le matériel. Rendez-vous a déjà été pris pour l'édition 2013 de la fête du Gaessel.

Les voisins du « Gaessel »

# ECOLE



## Une année bien remplie !

En septembre, nous commençons par visiter le chantier archéologique dans le village. Nous y découvrons des squelettes de nos ancêtres ainsi que les restes d'un four préhistorique ! Puis c'est la traditionnelle fabrication et dégustation de jus de pommes.

Ensuite en octobre, nous faisons et dégustons des Mannele et des tartes flambées dans le cadre de la semaine du goût : "Découverte des spécialités locales."

Une visite du Père Noël, la vision d'"Emilie Jolie" au cinéma d'Erstein, une explication du fonctionnement du cinéma, un tour des rois mages, un après-midi crêpes, un autre déguisés...



et voilà le printemps !

Avec lui, notre sortie sciences, puis notre visite du jardin-école de Nordhouse. Toute l'école a pu y découvrir la vie trépidante des abeilles.

Sans oublier, bien sûr, au mois de mai et juin, nos rencontres avec nos correspondants d'Offenbourg ! C'est avec joie que nous leur avons fait faire une visite de notre village et que nous avons partagé avec eux goûter et jeux dans la cour !

Puis, nous avons à notre tour découvert leur immense école (600 élèves de 6 à 15 ans !). Après avoir partagé la matinée dans leur classe, nous avons passé une partie de l'après-midi dans les rues d'Offenbourg. Pour découvrir la ville, nous devions répondre à une série de questions et quel plaisir de pouvoir acheter une boule de glace en allemand !

En juin, comme l'an dernier, toute l'école a participé au décathlon à Limersheim.

Sans oublier, bien sûr, nos visites pour suivre la construction de la passerelle ainsi que notre joie de participer à la proposition de noms pour celle-ci et finalement à son inauguration !

Nous voulions encore une fois tous vous remercier pour votre participation à la collecte des vieux papiers. Cette année, nous avons acheté des rideaux pour notre classe et nous allons payer les transports pour notre classe de cirque du mois d'octobre. Mais ça, c'est une autre aventure que nous vous raconterons l'an prochain !

**Valérie SIAUD**  
Enseignante d'Ichtratzheim

# CAMPAGNE DE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL



Le cancer colorectal est le cancer du gros intestin. Bien que peu connu c'est l'un des cancers les plus fréquents et les plus graves tout particulièrement en Alsace qui détient le record de France. C'est, après le cancer du poumon, la deuxième cause de décès par cancer.

Dans notre département, environ une personne sur 17 aura un cancer colorectal au cours de sa vie. Chaque année en Alsace, un cancer colorectal est diagnostiqué chez 1162 personnes et 474 en meurent, soit pratiquement autant que les cancers du sein, du col de l'utérus et de la prostate réunis.

S'il l'on attend l'apparition de symptômes, seul un cancer de l'intestin sur 2 peut être guéri. De plus, il est souvent nécessaire de recourir à des traitements lourds tels que chimiothérapie ou radiothérapie. Au contraire, dépisté tôt, on peut le guérir 9 fois sur 10 sans chimiothérapie ni radiothérapie.

Il est même possible d'éviter un grand nombre de ces cancers de l'intestin : la plupart proviennent de polypes, petites lésions qu'il suffit d'enlever avant qu'elles ne deviennent des cancers.

On peut détecter tôt le cancer et les polypes de l'intestin par un test de recherche de sang dans les selles. C'est un test simple que l'on fait chez soi. Il est pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. Il est proposé à toutes les femmes et à tous les hommes de 50 à 74 ans qui reçoivent une invitation personnelle de la part de l'ADECA Alsace tous les 2 ans.

Dans notre commune, la 3<sup>ème</sup> campagne a débuté en janvier 2012. Les médecins sont les chevilles ouvrières de ce dépistage. Tous ceux du canton ont été sensibilisés et sont prêts à conseiller et remettre le test de dépistage.

Alors n'hésitez pas, si vous avez entre 50 et 74 ans : faites le test tous les 2 ans.

Outre le dépistage, la prévention du cancer colorectal repose sur une activité physique régulière et une meilleure alimentation.

# CLIN D'ŒIL A NOS ASSOCIATIONS

## LES DONNEURS DE SANG



L'Amicale des donneurs de sang d'Ichtratzheim a été créée en 1980. Durant 32 ans, des bénévoles se sont mobilisés pour que des collectes de sang aient lieu dans le village.

Dans peu de temps, les membres actuels du comité auront tous atteint la limite d'âge pour donner leur sang, et souhaitent donc prendre leur retraite. Ils se sont occupés pour la dernière fois de l'organisation de la collecte du 2 juillet dernier à Ichtratzheim.

**Un appel est lancé aux jeunes générations pour reprendre le flambeau.**

En l'absence de volontaires l'Amicale des donneurs de sang d'Ichtratzheim sera dissoute lors d'une assemblée générale à la fin de l'année 2012.

**Lors de la collecte du 2 juillet dernier, 37 dons de sang ont permis de contribuer à sauver des vies. Merci aux donneurs !**

A ce jour, aucun produit artificiel n'est disponible pour remplacer les globules rouges, les plaquettes ou le plasma. Chaque don est utile.

**Merci d'avance aux volontaires prêts à donner de leur temps pour le don du sang.**

Si vous souhaitez rejoindre le nouveau comité, contactez :  
Jean-Pierre KERN 3 rue des vergers à Ichtratzheim  
Tél 03 88 64 29 95 / 06 75 49 06 78

Pour l'Amicale des donneurs de sang.  
**Jean-Pierre KERN**



## **LA CHORALE STE-CECILE ET LA PAROISSE**

Cette année nous fêtons les 10 ans de l'existence de notre « pot au feu d'antan ».

A cette occasion, nous voudrions vous remercier pour votre fidélité pendant toutes ces années : les bénévoles, les jeunes du service, les membres, les habitants du village et bien au-delà, tous ceux qui de près ou de loin nous aident à maintenir cette tradition.

Le pot au feu sera servi, comme d'habitude chez Marinette et François SPRAUEL au 18, rue du château le dimanche 16 septembre après la messe de 10 h 30.

Venez nombreux avec vos amis d'abord pour le préparer samedi et ensuite pour le déguster dimanche.

**SPRAUEL François Xavier**

Président de la Chorale Ste Cécile et du Conseil de Fabrique.

## **ASSOCIATION AGREEE D'ICHTRATZHEIM POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE**



Le chalet est désormais raccordé au réseau d'assainissement. Les travaux de branchement de gaz et l'installation du nouveau chauffage sont en cours. La rénovation des berges est prévue pour le mois d'octobre. Grâce à l'aide de la commune et à nos économies, nous pouvons financer une partie des travaux. Mais il nous manque 20 000 € qui seront financés par un emprunt. D'autres auraient dit « on laisse tomber ! », mais si nos prédécesseurs avaient dit la même chose, à Ichtratzheim, il n'y aurait pas d'étang, pas de chalet et pas d'association de pêche. Nous allons donc continuer nos manifestations et vous proposer un repas une fois par mois. Vous êtes toutes et tous les bienvenus, nous comptons sur votre soutien !

**KERN Pascal**

Président de l'AAPPMA



# Association Bien – Être

Prises de vues de nos activités

## Avis de reprise

Vu le succès la reprise des activités sportives et culturelles aura lieu le **mercredi 12 septembre 2012 à 20 h 30** à la mairie d'Ichtratzheim.



Ambiance détendue et agréable pour le maintien en forme !

La Présidente  
**Francine VALANCE**



**Amicale des sapeurs pompiers d'Ichtratzheim**

L'amicale tient particulièrement à remercier tous les habitants d'Ichtratzheim pour leur soutien et leur générosité, que ce soit pour les calendriers ou le téléthon.

Je remercie également toutes les personnes présentes à la soirée "tartes flambées" qui cette année, éclairées à la lueur des flambeaux, s'est passée à l'extérieur du chalet. Le temps agréable sur les berges de l'étang a contribué à passer un moment convivial tout en dégustant nos tartes flambées au feu de bois.

Un grand Merci aux conjoints(es) de nous épauler lors de nos manifestations. Nous apprécions ce soutien.

L'amicale remercie également la commune pour son soutien ainsi que pour la subvention qu'elle nous alloue. Ce soutien n'est pas négligeable et nous permet de payer les cotisations à la Fédération Nationale et à l'Union Départementale.

**Le Président de l'Amicale,  
M. Marc HAMM**

**Section des sapeurs-pompiers d'Ichtratzheim**

En France, toutes les 10 secondes les sapeurs-pompiers sortent en intervention. Ce sont ainsi des milliers de vies préservées et de biens sauvegardés chaque année.

Ainsi à l'échelle de notre village, les sapeurs-pompiers locaux ont assurés près de 11 départs pour 2011.

Cependant, ces interventions ne peuvent avoir lieu sans pompiers, c'est pour cela que nous cherchons d'ores et toujours des personnes hommes ou femmes désirant s'engager dans la vie civique afin de porter secours à leur prochain.

En tant que chef de section je serai ravi de vous présenter la grande famille des sapeurs-pompiers volontaires.

N'hésitez pas à me contacter au 0637121975.

**Le chef de section,  
Adj. Dominique HAMM**

# ELSASSER STADTTHEATER

Saison – 2012 – 2013

La saison 2011- 2012 du théâtre alsacien s'est achevée fin mai dernier.

La grande équipe des abonnés du secteur d'Erstein qui a bénéficié d'un transport en autocar pour se rendre à chacune des 5 séances qui ont échelonné la saison est enthousiaste et ne demande qu'à reconduire l'affaire.

Quoi de plus agréable que d'aller au « stadttheater » sans avoir les soucis de parking ni celui de se déplacer longuement à pied pour être sur les lieux. Par pluie, neige ou verglas le car passe et ramasse son monde, dont il faut le préciser, plus de la moitié ne se permettrait pas de profiter de ces soirées en dialecte, simplement à cause du déplacement !

C'est la Communauté de Communes du Pays d'Erstein qui met à votre disposition gratuitement le bus qui très vite a été victime de son succès. Si bien que pour la prochaine saison 2 bus fonctionneront pour faire le trajet aller-retour sur Strasbourg. Ce service est appelé à évoluer en fonction du nombre de participants.

Si vous êtes intéressés par la prochaine saison, la référente du territoire, déléguée à la Communauté de Communes du Pays d'Erstein est Mme Brigitte ANTZ, adjointe au maire de Hindisheim. Elle se fera un plaisir de vous expliquer plus en détail le programme. Vous pouvez la joindre par tél au 03 88 64 33 21

## FETE DE NOEL DES AINES - DECEMBRE 2011



# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2012



par l'association).

**Association de pêche et de pisciculture** : un repas une fois par mois (invitation distribuée

## ***Août 2012***

19 août Association de pêche et de pisciculture : 2x 4h

## ***Septembre 2012***

2 septembre Association de pêche et de pisciculture : concours inter association

16 septembre 10<sup>ième</sup> anniversaire du pot au feu d'antan

## ***Octobre 2012***

14 octobre Fête patronale St Gall

## ***Novembre 2012***

11 novembre Commémoration de l'armistice

## ***Décembre 2012***

1<sup>er</sup> décembre Fête de la Ste Barbe

9 décembre 2012 Repas de Noël des aînés

# ETAT CIVIL 2011- 2012

## ❖ MARIAGES

**GRIESMAR** Eric  
et **SPRAUL** Béatrice.

le 16 juin 2012 à Huttenheim.



## ❖ DECES

**HOFFER** Daniel

le 13 septembre 2011.

**KRAUSE** Marie-Jeanne

le 13 septembre 2011.

**SCHRADER** Carmen

le 20 février 2012.

**FISCHER** Marie-Louise

le 28 février 2012.

**MARTIN** René

le 10 juillet 2012.

## ❖ NAISSANCES



**FAUVIN-BAUMGARTNER** Lucas

né le 29 août 2011.

## ❖ LES GRANDS ANNIVERSAIRES

**SCHUMPP** Norbert

85 ans (né le 6 octobre 1927).

**SPRAUEL** Thérèse

85 ans (née le 4 décembre 1927)

**SCHUMPP** Marie-Andrée

80 ans (née le 30 novembre 1932)



---

*Nous partageons de tout cœur les joies et les peines de nos concitoyens.*



Mairie d'Ichtratzheim - 27, rue du Château - 67640 ICHTRATZHEIM – Tél. 03 88 64 15 54

email : [mairie.ichtratzheim@orange.fr](mailto:mairie.ichtratzheim@orange.fr)